



## **FONCTION PUBLIQUE : LE PRESIDENT CONFIRME SES ORIENTATIONS NEFASTES**

Hier soir, Emmanuel Macron s'est donc livré, à l'occasion d'une conférence de presse, à un long plaidoyer en faveur de sa politique libérale.

Prônant l'austérité accrue pour le plus grand nombre et les plus démunis, justifiant toutes les régressions sociales et atteintes à la vie démocratique qu'il a mises en œuvre, il a confirmé être avant tout le président d'une minorité de privilégiés.

Dans un exercice de plus de deux heures au ton toujours donneur de leçons, il a abordé de manière brève la Fonction publique, ses agents et ses agents.

Etait-ce pour annoncer les milliers de créations d'emplois indispensables au bon accomplissement des missions publiques et à l'amélioration des conditions de travail ? Pas du tout.

Etait-ce alors pour envisager un plan visant à résorber la précarité ? Pas davantage.

Etait-ce enfin pour faire savoir qu'une négociation allait s'ouvrir sans délai pour aboutir dès 2024 à de significatives augmentations générales de salaires avec, en particulier, une forte revalorisation du point d'indice, comme le demandent toutes les organisations syndicales ? Pas le moins du monde.

Non, persistant dans ses visées régressives et de mise à mal de la Fonction publique, Emmanuel Macron a plaidé pour l'accentuation de la rémunération dite au mérite, via le projet de loi porté jusqu'à présent par Stanislas Guerini.

La CGT l'affirme à nouveau : ce n'est surtout pas de cela dont ont besoin les agents des trois versants de la Fonction publique, titulaires comme non-titulaires.

Nous ne savons que trop ce qui se cache autour de la méritocratie : des parties de salaires aléatoires, des rémunérations discriminatoires, contraires au principe d'égalité et source d'inéquité dans le service rendu aux usagers, le creusement des inégalités entre les femmes et les hommes.

C'est l'exact contraire de ce qu'il convient de faire.

Ce qui est nécessaire et urgent, c'est de mettre en œuvre des mesures transversales visant à mieux reconnaître les qualifications, c'est de procéder immédiatement à une augmentation de la valeur du point d'au moins dix pour cent, c'est de redonner de l'amplitude aux carrières, c'est de revaloriser les métiers à prédominance féminine.....

Attachée à l'intérêt général et au progrès social, c'est ce que la CGT va continuer à mettre en avant.

Face aux projets porteurs de nouveaux reculs du Président, la CGT entend élever le rapport de forces, dans l'unité la plus large, pour obtenir de réelles avancées.

Montreuil, le 17 janvier 2024